



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information
CERTA

Paris, le 06 janvier 2009
N° CERTA-2009-AVI-003

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilité de Solaris

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2009-AVI-003>

Gestion du document

| | |
|-----------------------------|--|
| Référence | CERTA-2009-AVI-003 |
| Titre | Vulnérabilité de Solaris |
| Date de la première version | 06 janvier 2009 |
| Date de la dernière version | – |
| Source(s) | Bulletin Sun 248566 du 05 janvier 2009 |
| Pièce(s) jointe(s) | Aucune |

TAB. 1 – Gestion du document

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

Déni de service.

2 Systèmes affectés

- Solaris 10 ;
- OpenSolaris.

3 Résumé

Une vulnérabilité dans le système d'exploitation Solaris permet à un utilisateur malveillant de réaliser un déni de service.

4 Description

Une vulnérabilité est présente dans le logiciel client de Solaris pour NFS version 4. Un utilisateur malveillant sans privilège peut l'exploiter pour provoquer un déni de service (*system panic*).

5 Solution

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

6 Documentation

- Bulletin de sécurité Sun Solaris #248566 du 05 janvier 2009 :
<http://sunsolve.sun.com/search/document.do?assetkey=1-66-248566-1>

Gestion détaillée du document

06 janvier 2009 version initiale.